5 mois de luttes . . .

La loi ORE et Parcours Sup

Les choix politiques de faire des restrictions budgétaires ne permettent plus à tout étudiant de suivre la formation qu'il souhaite, et afin d'éviter le scandale de l'an dernier (le fameux tirage au sort qu'il y a eu lieu dans 92 universités en L1, laissant 10 000 bacheliers sur le carreau) la loi relative à l'Orientation et la Réussite des Etudiants (loi ORE) et Parcours Sup sont présentées comme les solutions au problème des filières « en tension » (comprendre les filières très demandées) et à celui du « taux d'échec » en licence.

Du fait de ces réformes, les lycéens de terminal ont pu faire 10 vœux maximum et ont dû saisir tous les renseignements demandés (bulletins de notes, appréciations des professeurs, CV, lettre de motivation…) sur la plateforme Parcours Sup. Puis, ces vœux sont transmis aux universités. Ces dernières pourront exiger certains prérequis autre que le bac et imposer aux futurs étudiants certains modules complémentaires de remise à niveau, voir des durées de formation différentes !!! Ces parcours différents auront-ils la même valeur ?

A SUD Education nous avons une autre solution pour pallier le manque de place dans les universités : agrandir les universités et embaucher suffisamment de profs et personnels administratifs pour un enseignement supérieur de qualité pour toutes et tous. De l'argent il y en a.

De plus, ces réformes entraînent une charge de travail supplémentaire pour les profs et personnels administratifs qui vont devoir gérer, éplucher, et trier près de 100 000 vœux (*) juste pour les élèves de terminales.

(*) Estimation si tous les élèves font le maximum de vœux.

Coordination Nationale Étudiante (CNE)
Appel de la CNE du 6 mai 2018 :
« Nous étudiant.e.s mobilisé.e.s de 20 universités, […] réitérons notre détermination pour obtenir le retrait de la loi ORE, l'abandon du plan Étudiant et pour faire reculer le gouvernement sur l'ensemble de sa politique antisociale. [...] »

Coordination Nationale des Universités (CNU)
Appel à la tenue d'une première CNU le 5 mai 2018 :
« Après plusieurs semaines de mobilisation dans les universités [...], les collègues sont désormais confrontés à l'injonction ministérielle de procéder au tri des dossiers[...]. Nos organisations qui animent collectivement la résistance font le constat que la mobilisation s'amplifie et que les personnels des universités et les étudiant·e·s sont de plus en plus nombreux à rejeter la loi Vidal-ORE.[…] Aussi, il nous apparaît opportun d'organiser une première Coordination nationale des universités (CNU) qui regrouperait les délégué·e·s de chacun des sites mobilisés afin d'organiser nationalement les universités résistantes[…]. »

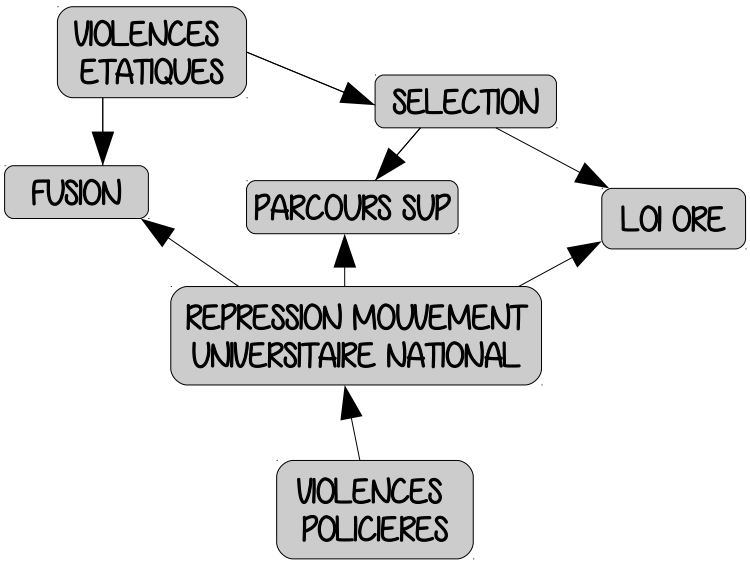

éducation Sud

Soutien à Guilhem et à tous les étudiant-es blessé-es lors de l'évacuation de l'université Jean Jaurès
Alors que les étudiants se replié-es dans les locaux syndicaux de la gare après leur expulsion, un étudiant a été gravement blessé par une grenade de désencerclement qui a dégoupillée dans la poche du policier qui maintenait Guilhem à terre !!!

22 MAI
MANIFESTATION
14h30
SAINT-CYPRIEN